

Direction opérationnelle de Skikda

AVIS DE CONSULTATION

N°08/AT/DOSKIKDA/2019

Un avis de consultation est lancé pour :

Travaux d'extension des canalisations Téléphoniques urbaines

CRITERES D'ELIGIBILITE

La présente consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon le palier suivant :

Palier 02 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :

Aucune qualification n'est exigée pour ce lot.

Travaux d'extension des canalisations Téléphoniques urbaines : Université du 20 Aout 55 El Hadaiek Skikda- bloc 8000 places pédagogiques

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après:

ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DE SKIKDA

CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de(Deux) mille Dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : 001.00743.0300.000.115/91

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée portant: la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Inséré dans une enveloppe fermée portant : la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « **Offre technique** ».

- 3- **D'une offre financière :** Inséré dans une enveloppe fermée portant : la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION

N° 08/AT/DOSKIKDA/2019

TRAVAUX D'EXTENSION DES CANALISATIONS TELEPHONIQUES URBAINES

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix (10) jours** à partir de la date de parution du présent avis sur le site web d'Algérie Télécom : @www.at.dz.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.